

Un message du rédacteur

C'est encore moi, aimables lecteurs!

Il est difficile de croire que j'écris ces lignes alors qu'il fait -17 C dehors et que vous les lirez lorsque souffleront les brises tièdes du début de l'été. À ce moment-là, le fait qu'Équipe Canada pour la promotion du commerce international a été mentionnée dans le discours du trône sera de l'histoire ancienne. Néanmoins, pour le moment cette mention semble être la reconnaissance opportune du processus de changement que nous connaissons tous. La SCCI, les équipes de commerce régionales, les sondages, la formation, les normes de service, les activités d'IC/RM, le COAI, l'attention portée aux clients... on pourrait penser qu'il ne s'agit que d'une autre série d'acronymes, mais ils forment un tout et ils nous orientent dans la bonne direction.

Nous avons donc dans ce numéro un grand nombre d'articles d'information à votre intention : l'initiative de formation, les répercussions sur l'Europe des recommandations de Red Wilson (voir le volume 2, numéro 2 du Troc commercial d'avril 1995), les activités d'Équipe Canada au Québec et les mises à jour sur la SCCI et la planification du

commerce. Nous avons aussi ajouté pour vous un encart sur les normes de service.

La période des affectations va bientôt arriver, avec ses activités fébriles, ses séances d'information et de formation et son impulsion qui nous tiennent tous en haleine. Si vous êtes à Ottawa en juin, vous pourrez participer au barbecue du SDC qui a lieu deux fois par an. C'est une bonne occasion de retrouver de vieux amis (d'apprendre qui part en Arabie saoudite ou à Tokyo).

Nous voulons avoir de vos nouvelles! Le Troc commercial a besoin de votre participation, de votre contribution! Nous voulons vous offrir une tribune informelle pour échanger des idées, aussi nous sommes heureux de recevoir tous vos articles et toutes vos suggestions pour des articles, en particulier sur les meilleures pratiques dans les missions. Nous vous saurions gré de faire parvenir vos observations à TOO par courrier électronique ou par télécopieur, au (613) 996-8688. N'oubliez pas qu'il s'agit de votre bulletin!

Rick Mann, éditeur en chef

La SCCI : notre petit dernier *Par Jennifer Rosebrugh*

QUELLE INITIATIVE DU GOUVERNEMENT DU CANADA :

- est l'une des entreprises les plus ambitieuses qui aient jamais été lancées par les gouvernements fédéral et provinciaux en collaboration avec le secteur privé?
- se fonde sur le Service des délégués commerciaux?
- a vu l'an dernier son rapport distribué à 132 000 personnes qui le réclamaient?
- s'est classée comme finaliste pour le prix « Technologie dans l'administration gouvernementale » décerné par le secteur privé dans la catégorie Édification de partenariats?
- a été jugée si essentielle au bien-être économique du Canada qu'elle est venue en tête de liste des recommandations contenues dans le mémoire au Cabinet de l'été dernier sur le développement du commerce international (DCI)?

Ceux qui y ont travaillé seront heureux d'apprendre que leurs efforts n'ont pas été en vain! Renommée, réaménagée puis mise en distribution et offerte sur Internet le 29 février, la Stratégie canadienne pour le commerce international 1996-1997 (auparavant le Plan de promotion du commerce extérieur) a reçu un appui non négligeable du secteur privé. Plan ambitieux pour déterminer qui fait quoi, où et quand, la SCCI constitue l'engagement de l'Équipe Canada à ouvrir

davantage la planification gouvernementale à l'apport du secteur privé et à garantir que les ressources sont dirigées là où elles peuvent véritablement avoir un effet déterminant.

La planification de la SCCI pour 1997-1998 est déjà engagée; elle suppose plusieurs changements de grande importance pour le SDC :

1. La participation des 21 autres ministères impliqués dans le DCI n'est plus volontaire — tous les ministères et organismes fédéraux menant des activités de DCI devront faire approuver leurs propositions par leurs pairs des secteurs public et privé. De plus, toutes les

provinces et tous les territoires se sont engagés à incorporer leurs initiatives de DCI à la SCCI. Seules seront retenues les propositions de projets qui seront conformes aux stratégies et qui auront l'appui des partenaires de l'Équipe Canada.

2. La responsabilité de préparer les stratégies sectorielles, d'approuver les activités, de suivre leur exécution et de faire rapport aux sous-ministres sera confiée aux nouvelles « Équipes sectorielles nationales » (ESN) — qui comprennent notamment des représentants des missions, des autres ministères, des provinces et du secteur privé.

3. La SCCI ne sera plus un rapport sélectif et statique. Les partenaires de l'Équipe Canada ont collaboré pour créer le Compendium de la SCCI, qui est une liste électronique

Suite à la page 3

La SCCI en direct

Vous pouvez visiter la SCCI à :

<http://www.dfait-maeci.gc.ca/english/trade/cibs/francais/>